Fiche de Données de Sécurité 1907/2006/CE - REACH (BE)

WASH & READY – Shampooing automobile

Numero d'article 20003215

NORMBEL SPRL

5336 Courriere



Date d'émission 12.02.2018, Révision 25.01.2018

Version 05. Remplace la version: 04

age 1 / 1

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

WASH & READY – Shampooing automobile

Numero d'article: 20003215

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1 Utilisations pertinentes

Produit de nettoyage

1.2.2 Utilisations déconseillées

Aucun connu.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société NORMBEL SPRL

Rue des Héritages, 3 5336 Courriere / BELGIUM Téléphone +32 487 53 05 05 Site internet www.normfest.com E-mail rodolphe@normbel.be

Secteur informatif

Informations techniques rodolphe@normbel.be
Fiche de Données de Sécurité sdb@chemiebuero.de

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Organe consultatif +49 (0)89-19240 (24h) (seulement en anglais)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange [RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008]

Skin Irrit. 2: H315 Provoque une irritation cutanée. Eye Dam. 1: H318 Provoque des lésions oculaires graves.

2.2 Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger

LE)

Mention d'avertissement DANGER

Contient: Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium

Mentions de danger H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux.

P305+P351+P338EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles

peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON / un médecin.

Produits de nettoyage, 648/2004/CE,

contient:

5 - <15% agents de surface anioniques < 5% agents de surface non ioniques conservateurs BENZISOTHIAZOLINONE

conservateurs METHYLCHLOROISOTHIAZOLINONE/METHYLISOTHIAZOLINONE (3:1)

conservateurs METHYLISOTHIAZOLINONE conservateurs OCTYLISOTHIAZOLINONE

parfums

2.3 Autres dangers

Dangers pour l'environnement Ne contient pas de matières PBT ou vPvB.

Autres dangers D'autres dangers n'ont pas été constatés dans l'état actuel des connaissances.



Version 05. Remplace la version: 04

SECTION 3: Composition / Informations sur les composants

Type de produits:

Le produit est un mélange.

Conc. [%]	Substance
5 - <10	Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium
	CAS: 68411-30-3, EINECS/ELINCS: 270-115-0, Reg-No.: 01-2119489428-22-XXXX
	GHS/CLP: Acute Tox. 4: H302 - Skin Irrit. 2: H315 - Eye Dam. 1: H318 - Aquatic Chronic 3: H412
1 - <3	Alcools C12-14 éthoxylés sulfatés, sel de sodium
	CAS: 68891-38-3, EINECS/ELINCS: 500-234-8, Reg-No.: 01-2119488639-16-XXXX
	GHS/CLP: Eye Dam. 1: H318 - Skin Irrit. 2: H315 - Aquatic Chronic 3: H412

Commentaire relatif aux composants Pour le texte intégral des mentions H: voir la SECTION 16.

Ne contient pas ou moins de 0.1% des substances énumérées dans la liste (liste des substances dites préoccupantes, candidates pour la procédure d'autorisation-SVHC).

SECTION 4: Premiers secours

Description des premiers secours

Indications générales En cas de projection de produit, changer de vêtements. Changer le vêtement souillé.

Après inhalation Assurer un apport d'air frais.

En cas de malaises, se rendre chez le médecin.

Après contact cutané En cas de contact avec la peau, laver à l'eau savonneuse.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux En cas de contact avec les yeux, laver abondamment avec de l'eau et consulter un

spécialiste.

Après ingestion Appeler aussitôt un médecin.

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

Ne pas faire vomir.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effets irritants

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter les symptômes.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

Produit non combustible. Choisir les moyens d'extinction en fonction des incendies Agent d'extinction approprié

environnants.

Jet d'eau. Agent d'extinction non approprié

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de:

Acide chlorhydrique (HCI). Vapeurs/gaz irritants.

Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à

la réglementation locale en vigueur.



Version 05. Remplace la version: 04

age 3 / 1

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Veiller à assurer une aération suffisante.

Utiliser les vêtements de protection individuel (gants de protection, lunettes de protection, vêtement de protection).

6.2 Mesures de protection de l'environnement

Empêcher la propagation à la surface (par ex. à l'aide de digues ou de barrières anti-huile). Ne rien rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. sable). Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

6.4 Référence à d'autres sections

Voir les SECTION 8+13

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Aucune mesure particulière si utilisation appropriée.

Ne pas manger, boire, fumer, priser sur le lieu de travail. Avant les pauses et avant de quitter le travail, se laver les mains. Protéger la peau en appliquant une pommade.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Prévoir un sol résistant aux acides.

Ne pas stocker avec des solutions alcaliques.

Conserver les récipients dans un endroit bien ventilé.

Conserver les récipients hermétiquement fermés.

Protéger du gel.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir la SECTION 1.2



Version 05. Remplace la version: 04

Page 4 / 11

SECTION 8: Contrôle de l'exposition / protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants possédants une valeur limite d'exposition (BE)

non applicable

DNEL

Substance	
Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium, CAS: 68411-30-3	
Industrie, dermique, Effets systématiques à long terme: 85 mg/kg bw/day.	
Industrie, dermique, Effets systématiques à long terme: 85 mg/kg bw/day.	
Industrie, inhalatoire, Effets locaux à long terme: 6 mg/m³.	
Industrie, inhalatoire, Effets systématiques à long terme: 6 mg/m³.	
Consommateurs, absorption orale, Effets systématiques à long terme: 0,425 mg/kg bw/day.	
Consommateurs, inhalatoire, Effets locaux à long terme: 1,5 mg/m³.	
Consommateurs, inhalatoire, Effets systématiques à long terme: 1,5 mg/m³.	
Consommateurs, dermique, Effets systématiques à long terme: 42,5 mg/kg bw/day.	
Alcools C12-14 éthoxylés sulfatés, sel de sodium, CAS: 68891-38-3	
Arts et métiers, inhalatoire, Effets systématiques à long terme: 175 mg/m³.	
Arts et métiers, dermique, Effets systématiques à long terme: 2750 mg/kg bw/d.	
Consommateurs, dermique, Effets systématiques à long terme: 1650 mg/kg bw/d.	
Consommateurs, inhalatoire, Effets systématiques à long terme: 52 mg/m³.	

PNEC

Substance	
Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium, CAS: 68411-30-3	
soildu sol, 35 mg/kg.	
sédiment (Eau de mer), 6,8 mg/kg.	
sédiment (eau douce), 8,1 mg/kg.	
Station d'épuration/station de traitement des eaux (STP), 3,43 mg/l.	
Eau de mer, 0,0268 mg/l.	
Eau douce, 0,268 mg/l.	
Alcools C12-14 éthoxylés sulfatés, sel de sodium, CAS: 68891-38-3	
soildu sol, 7,5 mg/kg.	
sédiment (Eau de mer), 0,092 mg/kg.	
sédiment (eau douce), 0,917 mg/kg.	
Station d'épuration/station de traitement des eaux (STP), 10000 mg/l.	
Eau de mer, 0,024 mg/l.	
Eau douce, 0,24 mg/l.	

Fiche de Données de Sécurité 1907/2006/CE - REACH (BE)

WASH & READY - Shampooing automobile

Numero d'article 20003215

NORMBEL SPRL

5336 Courriere

Date d'émission 12.02.2018, Révision 25.01.2018



Version 05. Remplace la version: 04

Contrôles de l'exposition

Indications complémentaires sur la

configuration des installations

techniques

Assurer une ventilation du poste de travail adéquate.

Protection des yeux Lunettes assurant une protection complète des yeux. (EN 166:2001)

Protection des mains 0,7 mm Caoutchouc butyle, >480 min (EN 374-1/-2/-3).

Les indications sont données à titre de recommandation. Lors d'informations ultérieures,

veuillez consulter le fournisseur de gants.

Protection corporelle Vêtement de protection léger en matière plastique.

Divers Eviter le contact avec les yeux et la peau.

Choisir les moyens de protection individuelle en raison de la concentration et de la quantité des substances dangereuses et du lieu de travail. S'informer auprès du fournisseur sur la

résistance chimique des moyens de protection.

Protection respiratoire Protection respiratoire en présence d'aérosol ou de brouillard de produit.

Pour une brève exposition, appareil à cartouche filtrante, cartouche combinée B-P2. (DIN EN

14387)

Risques thermiques Pas d'information disponible.

Limitation et surveillance de l'exposition de l'environnement non déterminé

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat liquide Couleur bleu clair Odeur caractéristique Seuil olfactif non déterminé

Valeur du pH 7,7

Valeur du pH [1%] non déterminé

Point d'ébullition [°C]

Point d'éclair [°C] non applicable Inflammabilité (solide, gaz) [°C] non applicable Limite inférieure d'explosion non applicable Limite supérieure d'explosion non applicable

Propriétés comburantes

Pression de vapeur/pression de gaz

[kPa]

2,3 (20°C)

Densité [g/ml] 1.025

Densité de versement [kg/m³] non applicable Solubilité dans l'eau miscible Coefficient de partage [nnon déterminé

octanol/l'eau]

Viscosité non applicable

Densité relative de vapeur par

rapport à l'air

non applicable

Vitesse d'évaporation non applicable Point de fusion [°C] non déterminé Auto-inflammation [°C] non applicable Temp. de décomposition [°C] non applicable

Autres informations

aucun



Version 05. Remplace la version: 04

age 6 / 11

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune connue lors d'une utilisation conforme aux prescriptions.

10.2 Stabilité chimique

Stable sous des conditions environnantes normales (température ambiante).

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réagit au contact des acides forts.

10.4 Conditions à éviter

Pas d'information disponible.

10.5 Matières incompatibles

Pas d'information disponible.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de produits de décomposition dangereux connus.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Substance
Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium, CAS: 68411-30-3
LD50, dermique, Rat: > 2000 mg/kg.
LD50, oral, Rat: 1080 mg/kg.
Alcools C12-14 éthoxylés sulfatés, sel de sodium, CAS: 68891-38-3
LD50, oral, Rat: 4100 mg/kg.
LD50, dermigue, Rat: > 2000 mg/kg.

Lésions oculaires graves/irritation Risque de lésion oculaire grave. oculaire Corrosion cutanée/irritation cutanée Sensibilisation respiratoire ou Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. cutanée Toxicité spécifique pour certains Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. organes cibles - exposition unique Toxicité spécifique pour certains Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. organes cibles - exposition répétée Mutagénèse Ne contient pas de substance importante remplissant les critères de classification. Toxicité sur la reproduction Ne contient pas de substance importante remplissant les critères de classification. Cancérogénèse Ne contient pas de substance importante remplissant les critères de classification. Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Remarques générales

Données toxicologiques du produit complet ne sont pas disponibles.

Les données toxicologiques citées concernant les ingrédients sont destinées aux personnes exerçant des professions médicales, aux experts des domaines de sécurité et de protection sanitaire au lieu de travail et aux toxicologiques. Les données toxicologiques citées concernant les ingrédients et de la contraction de l

les ingrédients ont été mises à disposition par les producteurs de matières

Fiche de Données de Sécurité 1907/2006/CE - REACH (BE) WASH & READY – Shampooing automobile Numero d'article 20003215 NORMBEL SPRL 5336 Courriere



Date d'émission 12.02.2018, Révision 25.01.2018

Version 05. Remplace la version: 04

age 7 / 11

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Substance	
Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium, CAS: 68411-30-3	
LC50, (96h), Lepomis macrochirus: 1,67 mg/l.	
EC50, (21d), Daphnia magna: 1,67 mg/l.	
EC50, (48h), Daphnia magna: 2,9 mg/l.	
NOEC, (21d), Daphnia magna: 1,18 mg/l.	
NOEC, Oncorhynchus mykiss: 0,23 mg/l.	
NOEC, (28d), Lepomis macrochirus: 1 mg/l.	
Alcools C12-14 éthoxylés sulfatés, sel de sodium, CAS: 68891-38-3	
LC50, (96h), poisson: 7,1 mg/l.	
EC50, (96h), Algae: 7,5 mg/l.	
EC50, (48h), Daphnia magna: 7,2 mg/l.	
NOEC, (21d), Daphnia magna: 0,27 mg/l.	

12.2 Persistance et dégradabilité

Comportement dans les

Comportement dans les stations

compartiments de l'environnement

d'épuration

non déterminé

AOX-remarque: Pas de réaction dangereuse connue.

Ne contient aucun complexant organique les degrés d'DOCélimination suivants n'atteignent

pas : 80% (28d) (dans l'accord au numéro 406 de l'usine "analysis and measuring

procedure").

Biodégradabilité Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de

biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux

detergents

Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la

demande du producteur de détergents.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas d'information disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Pas d'information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

Inclassables de PBT ou de VPVB sur base de toutes les informations disponibles.

12.6 Autres effets néfastes

Données écologiques de produit complet ne sont pas disponibles.

Les données toxicologiques citées concernant les ingrédients ont été mises à disposition par les producteurs de matières premières.



Version 05. Remplace la version: 04

age 8 / 11

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Les résidus de produits sont à éliminer dans le respect de la directive en matière de déchets 2008/98/CE ainsi que selon les réglementations nationales et régionales. Le code de nomenclature du Catalogue Européen des Déchets (CED) ne peut pas être déterminé pour ce produit, car seules les fins d'utilisation par le consommateur permettent une classification. Au sein de l'UE, le code de nomenclature doit être déterminé en accord avec le responsable de l'élimination des déchets.

Produit

Consulter le fabricant pour le recyclage.

Catalogue européen des déchets

(recommandé)

200129*

Emballage non nettoyé

Les emballages non contaminés peuvent être recyclés.

Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit.

Catalogue européen des déchets

(recommandé)

150110*

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

Transport routier vers ADR/RID non applicable

Transport fluvial (ADN) non applicable

Transport maritime selon IMDG non applicable

Transport aérien selon IATA non applicable

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Transport routier vers ADR/RID MARCHANDISE NON-DANGEREUSE

Transport fluvial (ADN) MARCHANDISE NON-DANGEREUSE

Transport maritime selon IMDG NOT CLASSIFIED AS "DANGEROUS GOODS"

Transport aérien selon IATA NOT CLASSIFIED AS "DANGEROUS GOODS"

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Transport routier vers ADR/RID non applicable

Transport fluvial (ADN) non applicable

Transport maritime selon IMDG non applicable

Transport aérien selon IATA non applicable

Fiche de Données de Sécurité 1907/2006/CE - REACH (BE)

WASH & READY - Shampooing automobile

Numero d'article 20003215

NORMBEL SPRL

5336 Courriere

NORMFEST[®]

Date d'émission 12.02.2018, Révision 25.01.2018

Version 05. Remplace la version: 04

age 97 i

14.4 Groupe d'emballage

Transport routier vers ADR/RID non applicable

Transport fluvial (ADN) non applicable

Transport maritime selon IMDG non applicable

Transport aérien selon IATA non applicable

14.5 Dangers pour l'environnement

Transport routier vers ADR/RID non

Transport fluvial (ADN) non

Transport maritime selon IMDG non

Transport aérien selon IATA non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Indication correspondante aux sections 6 à 8.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

non applicable

SECTION 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

PRESCRIPTIONS DE CEE 1991/689 (2001/118); 2010/75; 2004/42; 648/2004; 1907/2006 (REACH); 1272/2008;

75/324/EEC (2008/47/EC); (EU) 2015/830; (EU) 2016/131; (EU) 517/2014

RÈGLEMENTS DE TRANSPORT ADR (2017); IMDG-Code (2017, 38. Amdt.); IATA-DGR (2018)

RÉGLEMENTATIONS NATIONALES

(BE):

Non determiné.

- Observer les restrictions d'emploi Observer les restrictions d'emploi qui s'appliquent aux jeunes.

Observer les restrictions d'emploi qui s'appliquent aux femmes enceintes ou qui allaitent.

- VOC (2010/75/CE) 0 %

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Des appréciations de sécurité des matières n'ont pas été réalisées pour les matières produites dans ce mélange.

SECTION 16: Autres informations

16.1 Mentions de danger (SECTION 03)

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

Fiche de Données de Sécurité 1907/2006/CE - REACH (BE)
WASH & READY – Shampooing automobile
Numero d'article 20003215
NORMBEL SPRL
5336 Courriere



Date d'émission 12.02.2018, Révision 25.01.2018

Version 05. Remplace la version: 04

Page 10 / 11

16.2 Abréviations et acronymes:

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par

RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses

ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure

ATE = acute toxicity estimate

CAS = Chemical Abstracts Service

CLP = Classification, Labelling and Packaging

DMEL = Derived Minimum Effect Level

DNEL = Derived No Effect Level

EC50 = Median effective concentration

ECB = European Chemicals Bureau

EEC = European Economic Community

EINECS = European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS = European List of Notified Chemical Substances

GHS = Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

IATA = International Air Transport Association

IBC-Code = International Code for the Construction and Equipment of Ships carrying

Dangerous Chemicals in Bulk

IC50 = Inhibition concentration, 50%

IMDG = International Maritime Code for Dangerous Goods

IUCLID = International Uniform Chemical Information Database

LC50 = Lethal concentration, 50%

LD50 = Median lethal dose

LC0 = lethal concentration, 0%

LOAEL = lowest-observed-adverse-effect level

MARPOL = International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships

NOAEL = No Observed Adverse Effect Level NOEC = No Observed Effect Concentration

PBT = Persistent, Bioaccumulative and Toxic substance

PNEC = Predicted No-Effect Concentration

REACH = Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals

STP = Sewage Treatment Plant

TLV®/TWA = Threshold limit value – time-weighted average TLV®STEL = Threshold limit value – short-time exposure limit

VOC = Volatile Organic Compounds

vPvB = very Persistent and very Bioaccumulative

16.3 Autres informations

Méthode de classification

Skin Irrit. 2: H315 Provoque une irritation cutanée. (Méthode de calcul)

Eye Dam. 1: H318 Provoque des lésions oculaires graves. (Méthode de calcul)



Version 05. Remplace la version: 04

Page 11 / 1

Positions modifiées

SECTION 2 ajouté: Acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium

SECTION 2 supprimé: ATTENTION

SECTION 2 ajouté: P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON / un médecin.

SECTION 2 ajouté: Ne contient pas de matières PBT ou vPvB.

SECTION 2 supprimé: P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

SECTION 2 supprimé: point d'exclamation

SECTION 2 ajouté: H318 Provoque des lésions oculaires graves. SECTION 2 supprimé: H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

SECTION 2 supprimé: Eye Irrit. 2 SECTION 2 ajouté: Eye Dam. 1 SECTION 2 ajouté: corrosion SECTION 2 ajouté: DANGER

SECTION 11 supprimé: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification

ne sont pas remplis.

SECTION 11 ajouté: Risque de lésion oculaire grave.

SECTION 11 ajouté: Irritant

SECTION 12 ajouté: Ne contient aucun complexant organique les degrés d'DOCélimination suivants n'atteignent pas : 80% (28d) (dans l'accord au numéro 406 de l'usine "analysis and measuring procedure").

SECTION 15 ajouté: Observer les restrictions d'emploi qui s'appliquent aux femmes enceintes ou qui allaitent.

Copyright: Chemiebüro®



